



- apporter un confort thermique pour ses occupants,
- réduire la facture énergétique de la commune,
- participer à la transition énergétique.

Madame le maire propose de solliciter l'État dans le cadre de la DSIL à hauteur de 28 000 € et la Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur à hauteur de 11 200 € et d'adopter le plan de financement ci-dessous :

Depenses	HT	Recettes	HT	%
Refectoire toiture bac acier et pose de l'isolation 120 mm d'épaisseur de laine de Roche	56 000,00 €	État DSIL	28 000,00 €	50 %
		Région SUD	11 200,00 €	20 %
		Ville d'APT	16 800,00 €	30 %
Total HT	56 000,00 €	Total HT	56 000,00 €	

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

**SOLLICITE** une subvention à hauteur de 28 000 € auprès de l'État.

**SOLLICITE** une subvention à hauteur de 11 200 € auprès de la Région SUD

**APPROUVE** le plan de financement du projet de réhabilitation de la toiture du restaurant de

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Véronique ARNAUD-DELOY**

